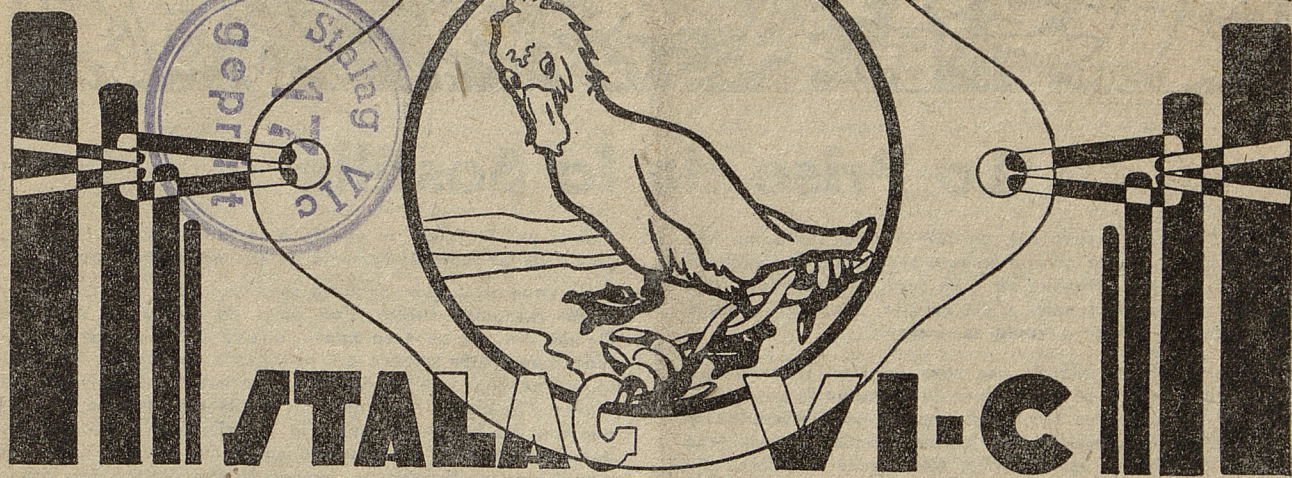


Staritzky 2689 Sklar

LE CANARD EMBARBELLE



Redaction et Administration: Baraque 19 - BATHORN N° 46 - JUILLET-AOUT 1943

Lettre à celui qui reste

Mon cher vieux,

Ta « lettre à un relevé », que le dernier numéro du « Canard Embarbelé » a rendue publique, m'a touché autant qu'elle m'a inquiété.

Touché, parce que j'y ai senti vibrer cette franchise parfois cruelle, qui durant trois années aura été la marque de notre amitié. Cette inquiétude en sourdine était bien de toi, et je me suis senti fier d'être l'indirecte cause de cette épître de captivité où tu as osé formuler ce sentiment de brisure qui marque la séparation de camarades de camp ou de kommando.

Inquiété, parce que, pour quelques instants, elle m'a fait douter de moi. Tu es dur, ami, et vas trop loin dans ta sceptique lucidité. Rassure-toi. Notre amitié est bien celle que nous avons imaginée et construite en ces quarante mois d'épreuve.

Il est vrai que la nouvelle de ma « relève » a modifié d'impondérable manière nos mutuelles relations. Pendant les journées qui séparèrent l'annonce de mon départ de sa réalisation, mon esprit était déjà de l'autre côté. Il allait vers les miens et n'y allait pas sans angoisse. Tout ce qui, jusque-là, n'avait été que vagues préoccupations surgissait aigu. Des questions se posaient, nombreuses et insolubles. Pendant trois ans nous avons vécu « gratuitement », pleins de douleur morale et de fatigues physiques, mais sans préoccupations matérielles. De celles-là nos familles se chargeaient. Et voici que, dans quelques jours, il allait falloir se collecter avec la vie, non plus pour une « planque » ou pour une place au poêle, mais pour « la vie », pour l'existence de chaque jour. J'allais tomber dans une société durcie par les difficultés, apte aux combinaisons du marché noir, sans en rien connaître, puisque les lettres de ma femme me parlaient heureusement plus de la beauté de la vie que de ses laideurs.

Il m'allait falloir aussi refaire l'apprentissage de la vie de famille. Songe que, depuis si longtemps, nous ne vivions plus avec les nôtres, mais avec l'image que nous nous en faisons. Nous avons vieilli et les nôtres ont vieilli, nous nous sommes bronzés moralement... Nous avons changé, enrichis par des expériences nouvelles, appauvris aussi par ce vide de trois ans. Quelle figure allais-je faire devant les miens? Comment allaient-ils m'apparaître? Pour eux, j'étais un peu une image d'Epinal, celle du captif; pour moi, ils étaient une autre image d'Epinal, avec un beau titre « la famille ». Qu'allait-il rester de tout cela quelques heures ou quelques jours après le retour?

J'étais donc de l'autre côté, parce que, déjà, les soucis de la réadaptation me poignaient, ses difficultés que l'ignorance grossissait encore; mais j'étais aussi avec toi, près de toi, me sentant comme fautif vis-à-vis de ceux que je laissais, fautif de les quitter pour retrouver cette vie que nous n'avons cessé de rêver. De là, devant ton involontaire raidissement, cette attitude d'absent, celle que nous prenons tous lorsque, sur un quai de gare, nous attendons un train.

Mais qu'importe cette impression fugace. La porte refermée sur nous, je t'ai retrouvé derrière les barbelés comme tu as dû me retrouver hors des barbelés.

Il y a longtemps, je passais des vacances chez un hôtelier libre-penseur et paillard qui, pendant la guerre mondiale, avait, lui aussi, connu la captivité. Pendant huit jours, un prêtre qui était son contraire, fut son hôte, et chaque année, fidèlement, les deux hommes se retrouvaient. Pendant huit jours, l'un répondit aux boutades « henaumes » de l'autre par de malicieuses réparties. Pendant huit jours, ils s'affrontèrent et ne se quittèrent point, et je me demandais de quel étrange ciment était faite cette union disparate. Le prêtre avait simplement été le compagnon de captivité de l'hôtelier.

Il m'aura fallu quinze ans et la même épreuve pour comprendre, par notre propre expérience, que leur amitié était indissoluble. Notre expérience explique l'union de ces deux hommes, leur expérience explique la nôtre.

Quant à la commission dont tu me charges pour ceux des Français qui seraient tentés d'oublier ceux qui restent derrière les barbelés, n'aie crainte, elle sera faite et bien faite.

A ceux-là, je m'empresserai de dire que rien de ce qu'ils entreprennent n'est valable et solide que s'ils tiennent compte de « nous » — tu remarqueras que je ne dis pas « vous » — que rien de constructif ne peut être fait sans nous. D'autres sans doute le disent déjà, Je joindrai ma voix à la leur et — n'aie crainte! — je crierai fort.

Je t'embrasse comme un frère.

M. B.

Prix du numéro: 40 Pf.

Abonnement semestriel: 2,40 RM

4° P 2207



La Prise de la Bastille

Elle n'est pas, à coup sûr, un fait d'armes héroïque. Elle eût pu, même, n'être qu'une émeute sanglante, une sédition populaire comme l'Histoire en a vu tant, et cependant, elle est notre Fête Nationale. C'est qu'elle apportait quelque chose dont la France a voulu se souvenir.

L'Ancien Monde n'était pas sans mérites. Il avait fait l'unité de la France et sa grandeur. Le royaume de Louis XVI, le vieux royaume des Lys, n'est pas un pays misérable et son prestige est grand. Mais l'Ancien Monde était selon la Nature. La Nature est injuste. Elle écrase le faible, elle flatte le fort. La Nature, c'est l'inégalité, la lutte et la mort du petit. L'Ancien Monde avait accepté l'injustice, il avait fait semblant de croire à sa nécessité et il l'avait érigée en principe. Il avait fait des castes, des ordres, des privilèges. Au faible, on demandait tout; au fort, on ne demandait rien. On donnait au riche, on prenait au pauvre. C'était la solution la plus commode, la plus facile.

Seulement, l'homme est fait pour corriger la Nature. Il a son intelligence, sa raison pour la dompter. Regardez-le vivre jusque dans son humble existence de chaque jour, et dites-moi si tous ses actes ne tendent pas à exploiter, à diriger, à corriger la Nature, à lutter contre elle s'il le faut. La justice n'est pas dans la Nature. Elle est une émancipation de l'esprit humain, de l'intelligence et de la raison humaines. Et cette idée était montée peu à peu dans l'esprit des hommes, des plus raisonnables d'abord, des « philosophes », puis des autres, qu'il fallait chasser l'injustice. Sans doute, elle était, cette idée, mêlée à bien d'autres choses. Il y avait de l'utopie à la Jean-Jacques, il y avait des jalousies, des appétits de jouissance, tout ce qui crève le pauvre cœur des misérables quand ils voient le bonheur s'étaler autour d'eux, il y avait un besoin fou de secouer ce vieux monde qui pesait, qui étouffait, qui était devenu intolérable, le besoin de respirer, d'éclater, d'être libre.

Le quatorze juillet a fait cette délivrance. Il est la révolution politique qui a permis la révolution sociale de la nuit du 4 août. Sans lui, tout eût été remis en question une fois de plus. Certes, le Roi voulait bien faire. Il aimait son peuple et son peuple l'aimait. Mais un gigantesque malentendu en a fait des ennemis. Le Roi a voulu briser la Révolution. C'est le peuple, en se défendant, qui a brisé l'Autorité royale. La Prise de la Bastille

a mis, par la force, le peuple à la place du Roi. Elle est, on l'a dit et redit, le symbole de son affranchissement.

Je voudrais y voir un autre symbole : celui de la communauté française autour d'un idéal de justice et d'amour. On me dira, et on aura raison, que le 14 juillet est le prélude d'une lutte terrible qui aboutira à la Terreur, qu'il est lui-même déjà une image de la Terreur. La Révolution est œuvre d'hommes, faite de bien et de mal comme tout ce que font les hommes, comme la Vie elle-même. Allons-nous nous en étonner ? Oui, au 14 juillet, le sang a coulé ; il devait couler plus encore, lorsque la Révolution, aux prises avec ses adversaires du dedans, avec l'Europe entière, dut se défendre comme elle pouvait, énergiquement, impitoyablement, féroce. C'est le côté douloureux, l'envers inévitable de toute entreprise humaine.

Ne nous acharnons pas à ne voir que lui. Nous n'en retiendrons que des motifs de discorde et de haine. Lorsque je regarde le peuple de France, le peuple de Paris, en ce 14 juillet 1789, ce peuple dont nous sommes, ce peuple qui est nous, je ne peux pas croire que seul l'anime « un instinct de sauvagerie égoïste ». Non ! il y a autre chose, quelles que soient les apparences, il y a cet idéal, ce mieux-être auquel la masse humaine rêve confusément depuis le lointain des âges, cette masse humaine qui semble avoir la nostalgie d'un autre Monde et « dont la glorieuse duperie est de croire toujours faire les révolutions pour être plus heureuse, quand elle ne les fait jamais que pour être plus digne ».

Certes, il apportait, ce 14 juillet 1789, des principes à la fois nobles et dangereux, des principes qui peuvent conduire eux aussi à des solutions de facilité qui suivent la Nature : la justice devient utopie ; la liberté, anarchie ; l'individualisme, égoïsme ; l'amour des autres, relâchement, oubli de soi-même. La France s'est peut-être parfois oubliée. « Il nous faut aujourd'hui, disait déjà Michelet, il y a quelque soixante-dix ans, la rappeler à elle-même, la prier d'aimer toutes les nations moins que soi. » Mais, n'est-elle pas bénie, la Nation à qui on peut adresser ce reproche ?

Ami, quel que tu sois, quelles que soient ta situation, tes opinions ou tes croyances, souviens-toi du 14 juillet. Il a voulu donner aux hommes plus de bonheur et plus de dignité, et ça, quel Français pourrait ne pas en être fier. L. C.

Les conférences

Plusieurs contretemps et des difficultés sans cesse grandissantes ont empêché nos conférences de se poursuivre au rythme habituel. Par compensation, celles qui ont pu être faites ont connu une assistance nombreuse et enthousiaste.

On s'écrasait véritablement à la septième et dernière conférence du cycle « de la Gaîté Française ». Il faut dire qu'il y avait de quoi. Reprenant un travail commencé par Bonnehon rendu à sa librairie et à son conservatoire, notre jovial Lemaire traitait « Du rire chez les humoristes contemporains ». Du rire, il y en eut pendant plus de deux heures au cours de cette conférence-spectacle à laquelle participaient Millas et le duo-chansonnier Millou-Villecroise.

Les semaines précédentes, Clarenc nous avait présenté Alphonse Daudet, et Mocaer, Edmond Rostand. Là encore, le public ne bouda pas au rire de Tartarin, du père Gaucher ou de Cyrano mis en valeur par des textes choisis qui avaient pour interprètes : Bonnehon, Millas, Lemaire et toute la troupe. Le cycle « de la Gaîté Française » peut donc s'inscrire dans les fastes du Centre d'Etudes. Il a fait rire, mais, en même temps, il a familiarisé nos camarades avec La Fontaine, Molière, Beaumarchais, Musset, Daudet, Rostand, ces véritables représentants de l'esprit français qu'on a trop tendance à traiter de « vieilles barbes » pour en avoir àonné de force, sur les bancs de l'école, des extraits qu'on ne comprenait pas.

Dans un genre différent, notons la présentation particulièrement réussie de quelques disques de musique religieuse faite par Giblat. Cette audition, où César Franck, Rameau et Bach alternaient avec Palestrina et les vieux maîtres de la Renaissance et du Moyen âge, fit une impression profonde.

Egalle, de son côté nous parla « du Sport et de l'Education physique » dont il sut très bien faire ressortir la nécessité vitale pour l'individu et pour le pays.

Clarenc, enfin, termina cette série par une causerie où il essaya de dégager « ce que fut la prise de la Bastille », avec le souci d'y retrouver « non ce qui divise mais ce qui rapproche » l'amour de la France unie autour d'un idéal de justice et d'amour.

Le Centre d'Etudes se propose maintenant d'ouvrir une vaste enquête sur la vie de chacun dans le métier qu'il a choisi. Ce sera l'occasion des conférences qui vont suivre groupées sous la rubrique : « Tu seras... »

Le « Recteur ».

Un coup d'œil sur les premiers âges de la littérature allemande

(Suite)

Au huitième siècle, l'âme germanique, domptée par l'Église et les Empereurs, vient se fondre avec les forces de l'Âme chrétienne et du classicisme latin dans un équilibre harmonieux. Le latin cède le pas à la langue nationale, à une sorte de langue littéraire, le « *Mittelhochdeutsch* » (le moyen-haut-allemand), et l'âme germanique chrétienne, toute imprégnée de l'idéal chevaleresque de la France, vibre à travers toutes les œuvres de cette première période florissante de la littérature allemande, une âme germanique moins rude, plus harmonieuse, plus humaine. C'est l'époque où fleurissent la vieille épopée germanique adaptée aux temps modernes (les héros prennent le costume, le ton et l'allure des Chevaliers), l'épopée courtoise et le « *Minnesang* » ou poésie d'amour.

Les deux grandes épopées du huitième siècle, « *Gudrun* » et « *Les Nibelungen* », sont d'un auteur inconnu. Dans les « *Nibelungen* », le poème épique le plus propre à nous faire saisir le nouvel esprit germanique après des siècles de contact avec la civilisation latine chrétienne, l'écrivain anonyme rassemble et purifie tout ce que le peuple et les « *Spielleute* » avaient conservé dans leurs chants. La première partie nous transporte à Worms, à la cour de Gunther, roi des Burgondes. Nous y voyons Siegfried, le héros national allemand, vivre au milieu des belles dames dans les divertissements et les plaisirs de la paix, les fêtes, les tournois et les chasses. Héros pacifique et victorieux, comme l'indique son nom, partout il l'emporte en force et en adresse. Tous les grands de la cour sont des Chevaliers élégants, polis et courtois qui vont à la messe. Partout le sentimental et le romanesque se mêlent aux belles manières. Mais dans la deuxième partie, ces personnages jusqu'ici si aimables et si charmants déploient une énergie brutale. Dans le chevalier éclate l'esprit rude et violent, l'héroïsme tragique de la Germanie primitive.

À côté des épopées héroïques, apparaît l'épopée courtoise, l'épopée de la haute société. Les trois grands poètes courtois prennent pour modèles les Français, mais ils font œuvre personnelle, œuvre d'artiste, ils créent leur style. Ce sont Hartmann d'Aue, Gottfried de Strasbourg et Wolfram d'Eschenbach. L'œuvre principale de Hartmann d'Aue est « *Le Pauvre Henri* » au style « aimable et enjoué, qui a la transparence du cristal ». Si vous aimez le drame musical de Wagner « *Tristan et Yseult* », lisez le « *Tristan* » de Gottfried de Strasbourg, plein d'esprit, de goût et de

fraîcheur. Le poète allemand le plus original du moyen âge est Wolfram d'Eschenbach dont l'œuvre principale est « *Parzival* ». Le sujet est emprunté à la légende du Saint-Graal de Chrestien de Troyes. Ce n'est plus un simple roman d'aventures; pour la première fois peut-être dans la littérature allemande, le poète symbolise ses héros tout en traçant un tableau de la Chevalerie. C'est le conflit des passions terrestres et des aspirations idéales dans le cœur de Parzival, l'homme à la recherche du sens de sa vie et de son salut.

C'est encore sous l'influence de la France que se développe à la même époque la littérature lyrique, le « *Minnesang* » ou poésie d'amour, échos des chants de nos troubadours et de nos trouvères. Les « *Minnesinger* » ne chantent plus que « *die Minne* », l'amour et la femme dont ils font leur souveraine et associent la nature à leurs souffrances et à leurs joies. Le plus grand et le plus populaire des « *Minnesinger* » est Walther de la Vogelweide, le chevalier-poète errant que l'on voit aller de la cour de l'empereur à celle des ducs et des princes de tous les pays et que la légende représente à la Wartburg, le château du Landgrave Hermann, rivalisant pour le prix de poésie avec les grands écrivains de l'époque, et le poète légendaire Henri d'Offertingen. C'est la guerre des poètes (*der Sängerkrieg*) immortalisée dans « *Les Maîtres Chanteurs* » de Wagner.

De ses « *Liebes- und Naturlieder* » se dégage une poésie légère et gracieuse qui se teinte dans sa vieillesse d'un pessimisme mélancolique :

« Le Monde semble beau, il apparaît teinté de blanc,
de vert et de rouge,
Mais au fond, il est noir, sombre comme la mort. »

La première période de la littérature allemande est donc en résumé une période d'ascension et de lutte, où le peuple allemand, sous la domination de la civilisation latine chrétienne, prend de plus en plus conscience de lui-même. L'esprit germanique s'adoucit, la langue se forme, la lutte séculaire des deux civilisations rivales aboutit au huitième siècle à un premier épanouissement littéraire, à une littérature allemande tout empreinte de l'influence chrétienne et française. À l'héroïsme païen primitif succède l'idéal de la chevalerie chrétienne, l'héroïsme chevaleresque moins rude, plus harmonieux, plus humain. R. B.-S.

Courrier du Conseiller juridique

LA RECONNAISSANCE DES ENFANTS NATURELS

(SUITE)

La situation de l'enfant naturel légalement reconnu, c'est-à-dire quand sa filiation est non seulement certaine en fait, mais constatée dans l'une des formes déterminées par la loi, est fort inférieure à celle des enfants légitimes, surtout lorsque cette filiation est adultérine ou incestueuse, filiation que nous examinerons plus loin. Toutefois, la filiation naturelle ordinaire produit un assez grand nombre d'effets : l'enfant naturel prend le nom de celui de ses deux parents qui le reconnaît le premier. Si les deux parents le reconnaissent en même temps, il prend le nom du père. De même la puissance paternelle existe au profit de l'enfant naturel, exercée en principe par celui des parents qui l'a reconnu le premier. Mais au cas où l'enfant a été reconnu simultanément par son père et sa mère, le père seul exerce l'autorité paternelle. Néanmoins, la loi dans l'intérêt de l'enfant peut attribuer cette puissance à celui des parents qu'elle juge le plus digne. De plus l'enfant naturel ne peut se marier sans le consentement de ses parents, ni même se donner en adoption sans leur consentement. En outre, l'enfant succède à ses parents qui de leur côté peuvent lui succéder quand il meurt avant eux, et c'est la question qui nous retiendra.

Actuellement, l'enfant naturel légalement reconnu est héritier au même titre que les enfants légitimes. Il n'y a de différence entre les deux catégories d'enfants que dans la quotité de leurs parts. Cependant, le souvenir des rigueurs d'antan s'est maintenu dans l'interdiction qui lui est faite de venir à la succession des parents de ses père et mère. Les seules successions qu'il soit appelé à recueillir sont donc celles de son père et de sa mère. Toutefois l'enfant naturel légalement reconnu concourt avec les parents légitimes même les plus favorables; les enfants légitimes. Mais sa part varie selon la qualité des parents légitimes qu'ont laissés son père et sa mère. Notons en passant l'exception à cette règle que l'enfant naturel reconnu pendant le mariage est privé de ses droits succes-

soraux bien qu'il soit porteur d'une preuve régulière de sa filiation.

Pratiquement la loi envisage trois hypothèses :

A. — Concours de l'enfant naturel avec des enfants légitimes : sa part est la moitié de celle qu'il aurait eue s'il eût été légitime.

Deux cas sont à signaler :

1° Existence d'un seul enfant naturel. — On procède de la façon suivante : on compte provisoirement l'enfant naturel comme s'il était légitime, puis on lui enlève la moitié de sa part, et cette moitié se répartit entre les enfants légitimes par parts égales, de façon à grossir la leur. En calculant quelques hypothèses possibles, l'enfant naturel obtient : 1/4 de succession (moitié d'une moitié) quand il existe un seul enfant légitime; 1/6 (moitié d'un tiers) quand il y a deux enfants légitimes; 1/8 (moitié d'un quart) quand il y a trois enfants légitimes, et ainsi suivant le nombre des enfants légitimes.

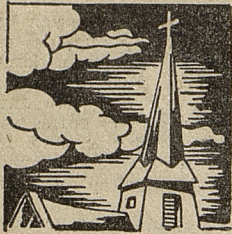
2° Existence de plusieurs enfants naturels. — La jurisprudence a admis qu'on procède de la même façon que s'il n'y avait qu'un seul enfant naturel. On les suppose tous légitimes, puis on enlève à chacun la moitié de sa part. Les portions ainsi retranchées aux enfants naturels sont alors remises dans la masse réservée aux enfants légitimes et accroissent la part de ceux-ci.

B. — Concours de l'enfant naturel avec les ascendants ou des collatéraux privilégiés : lorsque le père ou la mère de l'enfant naturel n'ont pas de descendants mais des ascendants (père, mère) ou des frères et sœurs, la loi de 1896 lui donne les 3/4. Le dernier quart reste aux collatéraux privilégiés.

C. — Concours de l'enfant naturel avec des collatéraux ordinaires : La loi de 1896 lui donne toute la succession.

(suite page 9)

LA VIE RELIGIEUSE



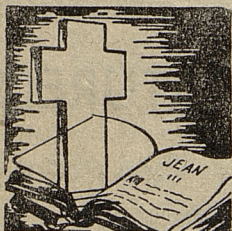
LA PAROISSE CATHOLIQUE

LA VIE RELIGIEUSE AU CAMP

IMPRESSIONS. — Notre Paroisse ressemble à un autobus : c'est toujours plein, mais ce sont toujours des autres. Les vieilles têtes connues y sont rares; il y a les étoiles filantes que la relève entraîne vers d'autres cieux; il y a les malades qui arrivent des autres camps et qui ne filent pas du tout : ils sont même en passe de devenir chez nous l'élément de stabilité; il y a ceux que les hasards de l'existence ramènent au camp. Au total, public varié, paroisse où ne manquent pas les bigarrures. Mais tout se fonde dans l'unité par la camaraderie et mieux encore par la charité. On dit que les nouveaux venus parmi nous sont toujours frappés par cet esprit fraternel qui est une de plus vieilles traditions du camp. Tant mieux. Car là où l'on découvre la bonté, là aussi il y a le Christ.

AVIS AUX AUMONIERES. — Il ne reste plus au camp de « Prières des prisonniers » éditées par l'Aumônerie de Paris. On peut encore envoyer le petit manuel édité à Limoges, mais qui ne vaut pas l'autre et que certains aumôniers, à juste titre, ont reçu en faisant la grimace. Plusieurs demandes adressées à Paris sont restées sans réponse. Les chapelets aussi sont épuisés. Cinq cents ont été commandés et il en est arrivé trois douzaines. Sans doute estime-t-on que nous pourrions « faire la soudure » avec ce qui nous reste en poche.

SUJET D'ETUDES RELIGIEUSES. — Dans le précédent numéro du journal on a proposé à vos réflexions le grand commandement du Christ : « Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même ».



LE BILLET DE L'AUMONIER PROTESTANT

UN PEU DE SILENCE, S'IL VOUS PLAÎT

L'année dernière, en kommando, j'ai reçu une petite brochure intitulée : « Ecouter Dieu ». En voici les premières lignes : « Dieu a un plan pour renouveler les hommes et les nations. Il vous montrera votre rôle dans ce plan, lorsque dans le silence vous serez recueilli devant lui. »

Ce silence, tant recommandé, où donc un prisonnier peut-il le trouver ? Le matin, quand dans le dortoir les camarades se lèvent, vous bousculent, pour plier leurs couvertures, vont et viennent en traînant leurs sabots ? A midi, au réfectoire de l'usine quand gamelles et quarts bruyamment s'entrechoquent ? Le soir, quand chacun raconte ses petites histoires ? Non, il est impossible d'avoir un peu de tranquillité pendant la journée. Reste un seul espoir alors, la nuit. Mais alors que tout et tous devraient reposer sans bruit, un voisin ronfle, l'autre tousse, une allumette craque, la porte ouverte avec précaution grince pourtant, sans compter les alertes qui font prévoir beaucoup de bruit. En somme, sur 24 heures, les minutes de silence passent inaperçues. Même le dimanche, jour de repos, pas plus que les jours de travail n'est propice aux heures de méditation silencieuse. Quel est le kommando qui n'a pas son petit orchestre ? Mandoliniste, accordéoniste, violoniste, sans oublier celui qui tape sur une casse-rolle pour accompagner un jazz improvisé, s'associent en un concert plus ou moins harmonieux !

« Un peu de silence, s'il vous plaît ! » C'est la phrase la plus connue du kommando d'industrie ou de culture, c'est l'interpellation qui, jetée, part pleine d'espoir et retombe dans un brouhaha de murmures importuns. Mais si les conditions extérieures sont défavorables, n'y a-t-il pas moyen de créer en soi le silence ? Faites silence en vos

Appliquons-le à notre vie de prisonnier. Notre prochain, ce sont les camarades au milieu desquels nous vivons. Les aimons-nous vraiment ?

1. — Ne nous arrive-t-il pas de les blesser par nos paroles, nos impatiences, nos rudesses ? Nous pourrions alléguer à notre décharge que nous avons les nerfs à fleur de peau, que cette existence anormale nous exaspère, que des riens deviennent des montagnes certains soirs où la lassitude se fait davantage sentir. Plus il y a de difficultés à être charitable, plus il y a de mérite. Et si nous blessons, tâchons aussi de guérir. Pas de rancune, pas de rappel d'incidents regrettables. Il vaudrait mieux que certaines paroles ne fussent jamais prononcées. Si elles l'ont été, il faut agir comme si on les avait oubliées.

2. — Dans toute la mesure de nos moyens, luttons-nous contre l'égoïsme ? Par notre exemple et même par la parole, protestons-nous contre certaines pratiques qui tendraient à faire payer les services que nous sommes appelés à nous rendre les uns aux autres ? Le commerce est quelquefois honnête dans la vie civile. Entre prisonniers, il tient à peu près toujours du vol, et du vol le plus odieux : celui qui exploite la misère du camarade. Il serait monstrueux de s'enrichir, fût-ce de papier monnaie, en spéculant sur les besoins des autres. A plus tard le commerce, et plus tard, dans la vie civile, vous fâchez de le rendre propre. Ici, dans notre existence de clochards, rien que de la solidarité, de l'entraide et de la fraternité. Ce sera un entraînement salutaire contre les retours offensifs de l'égoïsme qui nous attendent un jour.

3. — Lorsque nous faisons notre examen de conscience, n'oublions-nous pas régulièrement nos péchés d'omission ? Une omission de plus ! La loi chrétienne ne nous ordonne pas seulement de ne faire ni mal ni tort à notre prochain, elle nous impose de lui faire du bien, d'être positivement bons à son égard. Tient-on compte suffisamment du bien qu'on aurait pu faire et qu'on n'a pas fait ? Une journée où l'on n'a rien fait pour les autres est une journée perdue.

L'AUMONIER.

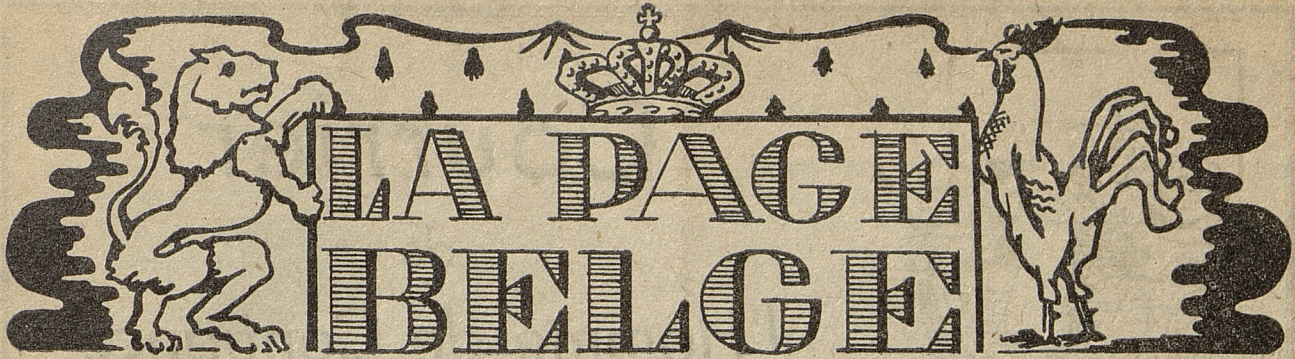
cœurs ! Encore faudrait-il pouvoir le faire, direz-vous. Que de préoccupations viennent entraver tout effort de l'obtenir. Qui, la relève favorisera-t-elle la prochaine fois ? Quand la guerre finira-t-elle ? Que deviennent les parents ? L'épouse est malade, les enfants grandissent. Qui a soin d'eux ? Comment vivent-ils ? C'est alors que Dieu parle : « Qui de vous, par ses inquiétudes, peut ajouter une coudée à la durée de sa vie ? » — « Ne vous inquiétez pas pour votre vie » — « Ne vous inquiétez pas du lendemain » (Matthieu, chap. 7, vers. 25 à 34), et l'apôtre Paul vous conseille : « En toutes choses faites connaître vos besoins à Dieu » (Epître aux Philippiens, chap. 4, vers. 6). Lui aussi, le missionnaire soucieux des églises qu'il avait fondées, a entendu l'appel du Christ : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos. »

Vous le savez, Dieu donne ce qu'il ordonne, et s'il vous demande de l'écouter dans le silence, il fera taire lui-même autour de vous et en vous toutes les voix qui pourraient couvrir la sienne.

Rappelez-vous que Jésus dormait dans la barque secouée par la tempête, tandis que ses disciples avaient peur de faire naufrage. Il sut apaiser les vents et les flots à la prière des disciples. Il est toujours prêt à apaiser le tourment de vos esprits et à vous faire oublier les bruits de l'extérieur, si vous savez le lui demander. La prière est le délice de la puissance du Christ qui refoulera tout ce qui vous empêchera d'écouter Dieu dans le silence, d'apprendre ce qu'il veut vous enseigner, et de savoir ce qu'il veut de vous. Mais savez-vous encore prier ?

VOTRE PASTEUR.

Camarades protestants des kommandos qui passez au camp, signalez-vous à votre pasteur W. Moscherosch, Eque 5 (votre baraque). Les Messageries évangéliques se mettent à la disposition des prisonniers isolés pour un cours d'instruction religieuse protestante par correspondance. S'il y a des amateurs, qu'ils veuillent bien me le faire savoir sans tarder par l'intermédiaire de l'homme de confiance : Aumônier protestant, Abt. Betreuung, Stalag VI C.



Quelques communications de l'Homme de Confiance

I. Etiquettes pour colis gratuits :

Un grand nombre d'étiquettes expédiées par des prisonniers de guerre, parviennent journellement à l'O.T.A.D.

La plupart ne sont accompagnées d'aucune demande ni lettre explicative et obligent les services à de nombreuses recherches; d'autres portent simplement « pour colis gratuits ».

L'envoi de colis gratuits ne pourra être proposé aux œuvres, par l'O.T.A.D., qu'en faveur des prisonniers belges reconnus nécessaires et après enquête faite par les services de cet organisme.

En vue de hâter l'expédition de ces colis gratuits, celui-ci me charge de lui transmettre mensuellement en bloc les étiquettes des prisonniers se déclarant nécessaires, accompagnées d'une liste récapitulative et d'aviser tous les Belges du Stalag qu'il ne pourra être donné suite qu'aux demandes qui seront transmises par mon intermédiaire.

II. Approvisionnement en produits textiles des prisonniers de guerre victimes d'un sinistre :

Dans différents camps d'Allemagne des prisonniers de guerre ont vu la totalité de leur linge, vêtements et sous-vêtements de réserve, détruits par l'incendie ou le bombardement.

Ces articles étant rationnés en Belgique, leur achat est soumis à la livraison de timbres de textile.

Toutefois, étant donné le cas de force majeure, le Ministère des Affaires Economiques autorise à l'avenir les familles de prisonniers sinistrés à s'approvisionner en produits textiles sans contre-remise de timbres correspondants, sur le vu d'une « Attestation de sinistré » délivrée par l'Homme de Confiance, à la demande du prisonnier intéressé.

Les camarades qui se trouvent dans le cas susvisé voudront bien m'en aviser et me faire parvenir le détail des effets d'habillement perdus pour cause de sinistre.

III. Communication de Monsieur l'Aumônier pour les P.G. aux Hommes de Confiance des Stalags :

« Pour faciliter les rapports de l'aumônerie des prisonniers de guerre avec vos compatriotes et particulièrement avec ceux qui sont dispersés dans les Kommandos, nous vous demandons de bien vouloir nous désigner un correspondant par Kommando qui serait chargé de nous transmettre, par votre intermédiaire, les demandes de prisonniers belges de religion catholique. »

Ce correspondant pourrait être l'Homme de Confiance lui-même ou tout autre prisonnier belge. Sa mission nous paraît particulièrement importante dans les Kommandos où il n'y a pas de prêtre catholique. Dans ce cas, le correspondant de l'aumônerie serait chargé de réunir au moins une fois par semaine, de préférence le dimanche, les Belges catholiques du Kommando pour faire avec eux une réunion de prières. Nous lui demandons de lire à cette occasion l'épître et l'évangile de la Messe et de réciter le chapelet.

Nous tenons à sa disposition livres de prières, chapelets et tout ce qui pourrait l'aider dans sa tâche.

Nous souhaiterions recevoir une réponse aussitôt que possible. »

IV. Renseignements sur le contrat d'emploi et le retour des prisonniers (extrait de la circulaire n° 12 de la F.N.C. en date du 25. 12. 42).

Contrat d'emploi et retour des Prisonniers :

a) L'appel de l'employé sous les armes ne fait que suspendre l'exécution de la convention. Le contrat existe donc toujours virtuellement; il n'est pas rompu. L'employé ou le travailleur mobilisé rendu à la vie civile, peut réclamer la réintégration dans son emploi.

b) La demande doit être adressée à l'employeur dans les 15 jours de la libération, et dans les 15 jours de sa guérison, si l'intéressé est atteint de blessure ou de maladie. Ce délai est strict et la demande doit se faire par pli recommandé, pour se ménager une preuve.

c) L'employeur doit reprendre l'employé ou l'ouvrier et lui payer la rémunération normale et courante payée pour le même genre d'occupation au moment de la réintégration.

d) L'intéressé qui, sans excuse légitime, ne se présente pas à la date fixée pour la reprise du travail, est déchu de son droit de réintégration. La date de reprise se détermine de commun accord; à défaut d'accord, la réadmission au travail aura lieu le quinzième jour ouvrable qui suivra la demande de réintégration.

e) L'employeur est libéré de l'obligation de reprendre le démobilisé, si la réintégration est impossible par suite de destruction, de manque d'outillage ou de matières premières, d'absence de commandes, etc. La preuve doit en être faite. Pour faire valoir cette impossibilité, le patron doit la notifier dans les huit jours après la réception de la demande de réintégration.

f) Pendant l'année qui suivra sa réintégration, le travailleur employé ou ouvrier, ne peut être licencié qu'à la condition de recevoir un préavis d'au moins trois mois.

g) Si, sans avoir justifié de l'impossibilité, l'employeur refuse de reprendre un employé ou un ouvrier rendu à la vie civile, qui a présenté régulièrement sa demande dans les délais, il devra lui payer une indemnité égale au traitement ou au salaire de trois mois.

h) A défaut de l'emploi antérieur, le chef d'entreprise peut offrir une occupation analogue ou équivalente.

Les loisirs au Kommando 2379 à Lingen

« Flawadorf », cité fière et laborieuse, pendant ses heures de loisir, groupe en son sein, les rejetons les plus illustres de notre encyclopédie nationale, depuis le chasseur d'images jusqu'à l'émule le plus distingué d'Inaudy en passant par l'irremplaçable « Binchou ». Or, un jour, en travaillant dans le foin, nous avons trouvé, non pas une aiguille, mais notre formule que voici : « Se distraire tout en s'instruisant ».

Eurêka! nous avons trouvé.

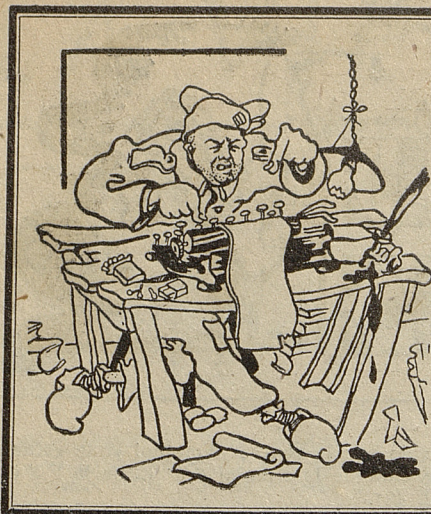
Par arrêté signé de notre Bourgmestre, l'inévitable comité (vienne tradition nationale) était fondé. Nous avons un nouveau-né qui se devait de se distinguer tout en grandissant. Il commença par désirer la présence de notre Tino Rossi; ensuite, il réclama les services de Chopin et, en grandissant, il fréquenta toutes les vedettes.

Bruxelles, Liège, Namur, Charleroi, Mons, Mouscron firent les frais de ces joutes bimensuelles.

Ayant constaté que la musique adoucit les plus réfractaires, nous eûmes, n'en doutez pas, notre « orchestre national » qui fit le charme de nos soirées.

Enfin, grâce à une excellente pléiade d'orateurs, nous avons pu combler les différentes lacunes dans l'instruction de nos chers concitoyens.

R. GAULX, 52376/17 A.



Courrier

de

l'Homme de Confiance Français

Note très importante

Il est indispensable que les Hommes de Confiance tiennent compte des instructions paraissant sous cette rubrique. Je ne répondrai plus aux lettres traitant de questions dont les réponses auront déjà paru dans ce journal. En particulier, il faut relire attentivement les avis concernant les parts de Croix-Rouge des camarades mutés, les renseignements à fournir pour les nécessiteux et la signature des actes juridiques.

Note de la P.U. Neuenhaus

Ce service recommande à ses camarades d'inviter leur famille à mettre l'adresse du destinataire d'un colis non seulement sur l'étiquette réglementaire, mais aussi sur l'emballage et à l'intérieur du colis, ceci pour éviter que les colis ne soient perdus lorsque l'étiquette se décolle (accident fréquent).

Courrier des Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre

A. — 1° Note n° 6.675/BE du 5.4.43 :

« Je vous serais obligé de bien vouloir faire connaître à nos camarades que le Secrétariat d'Etat à la Guerre n'autorise pas le mariage des prisonniers de guerre avec les femmes de nationalité allemande. »

2° Note n° P.R.I.S./I du 30.4.43 sur les modalités de la relève :

« J'ai pris connaissance d'une lettre à laquelle étaient joints trois certificats concernant le P.G. X..., et dans laquelle il s'étonne de n'avoir pas encore été rapatrié au titre de la relève. -- Je dois vous faire connaître à ce sujet que les autorités allemandes se sont réservées la faculté de désigner la plupart des bénéficiaires de la relève, des listes n'étant établies par les autorités françaises que pour une fraction des Prisonniers à libérer. -- Dans les limites du contingent qui lui est accordé, le Gouvernement français a décidé de ne signaler aux autorités allemandes que des veufs pères de famille dont l'épouse est décédée depuis le 1.9.39 et des cultivateurs pères d'au moins 2 enfants choisis parmi les orphelins de la guerre 1914-18, ou dans les classes les plus anciennes. Par contre, les désignations faites directement par les autorités allemandes s'effectuent sans qu'il soit tenu compte de la profession. »

B. — Le Chef de la Délégation de Berlin me communique :

1° Note GL/AS — N° 01.472 D.F.B.A. du 25 mai 1943 :

« Comme suite à une demande qui a été faite lors de la visite effectuée au Stalag VI/C, je tiens à vous rappeler

que, lorsqu'un texte rédigé en langue étrangère est soumis à un prisonnier de guerre, celui-ci a toujours le droit de demander, avant d'y apposer sa signature, que ce texte lui soit traduit. Toutefois, il ne peut exiger qu'une traduction écrite lui en soit fournie. »

2° Note RG/el — N° 01.774 D.F.B.A. du 26 juin 1943 :

« Je vous signale, par ailleurs, que le Maréchal Pétain a fait acheter à la Croix-Rouge américaine 300.000 colis de vivres à destination des prisonniers de guerre français. Le prix d'achat de chaque colis est de 150 francs. Dès que l'ensemble de ces colis sera parvenu, ils seront réexpédiés sur les camps afin d'y être distribués à raison de un colis pour trois prisonniers. Par suite du manque d'emballage, la réfection n'a pu en être réalisée avec des emballages français, mais ils constituent effectivement un don de la France à ses Prisonniers. »

3° Note RG/el — N° 01.889 D.F.B.A. du 9 juillet 1943 :
Libération des P.G. français originaires de Tunisie :

« Veuillez, je vous prie, informer vos camarades que l'avis paru dans la presse concernant la libération des prisonniers originaires de Tunisie était prématuré; si la question reste à l'étude, aucune décision n'en a encore été prise. Je ne manquerai pas de vous informer dès que des instructions me seront parvenues. »

Courrier de la Croix-Rouge

Le Comité International de la Croix-Rouge me communique : Note n° SPG. Gen. 1940/SB du 23.6.43 :

« Nous portons à votre connaissance que selon les dernières informations reçues de la Croix-Rouge américaine, les prisonniers de guerre et internés civils en Allemagne de nationalité autre que britannique et américaine ne pourront à l'avenir recevoir des colis individuels nominatifs des Etats-Unis d'Amérique que si ceux-ci sont expédiés par les proches parents de l'intéressé.

En conséquence, nous vous serions très obligés de vouloir bien informer les Prisonniers de guerre visés par cette mesure de ne plus à l'avenir adresser leurs étiquettes à des organisations de secours, mais de les envoyer uniquement à leur famille en U.S.A. »

Sanitaires

I. — Liste des sanitaires reconnus par les autorités françaises seulement : Moreau Raymond, 6.077 ; Fondacci Léon, 6.581-FS/204 ; Bloch André, 20.342 ; Bedrune Joachim, 13.914 ; Carillon Robert, 8.764 ; Beillard Roger, 7.859 ; Windels René, 3.406 ; Pouillart Pierre, 12.178 ; Lac Michel, 23.296 ; Barthes Fernand, 14.166 ; Bernier François, 3.671 ;

Courrier de L'Homme de Confiance (suite)

Simon Robert, 5.777; Gosselin Pierre, 10.114; Lemesle Eugène, 20.409; Questat Lucien, 45.883; Fournel Jean, 7.429; Chauvin André, 31.701.

II. — Liste des Prisonniers français « reconnus sanitaires » par les autorités allemandes :

1° Stalag VI/B : Dubois Edouard, 6.401-VI/B; Favolle Jean, 6.458; Chasseraud Jean, 6.685; Girard Jean, 7.422; Mauget Jean, 7.510; Petithuguenin Pierre, 7.558; Meynier Léon, 7.620; Beillard Roger, 7.859; Mirouze Léopold, 7.876; Ravat Laurent, 8.092; Carillon Robert, 8.764; Caboux Louis, 8.788; Rycroft John, 8.798 Peultier Georges, 8.865; Charles Gustave, 8.867; Jeanson Jean, 8.869; Soula Louis, 8.891; Gabriel Roger, 8.892; Sourd Maurice, 8.896; Lacan Gabriel, 9.066; Lacan Justin, 9.067; Daultag Gabriel, 9.156; Chabernaud Henri, 9.414; Janin Félix, 9.477; Hallarie Fernand, 9.855; Renondière Charles, 9.910; Cassu Gilbert, 10.065; Escoffier Léopold, 10.250; Lamarca Charles, 10.527; Guérin Noël, 10.617; Barroyer Marceau, 10.656; Grimaud Maxime, 10.799; Viala Etienne, 10.994; Truchet Adrien, 13.253; Champonier Antoine, 13.289; Rouanet Louis, 14.032; Izard Albert, 15.666; Dessup Jean, 15.750; Sellier Fernand, 15.755; Brun Jean, 15.997; Champrigaud Auguste, 16.046; Jacoud Jean, 16.095; Alquier Albert, 16.164; Fiorina Félix, 16.307; Pion Lucien, 16.661; Moussou Claude, 16.778; Ververa Joseph, 16.791; Emery Henri, 16.891; Mariot Jean, 17.204; Gay Albert, 18.403; Vigot Georges, 21.251; Philippe André, 21.599. — Pelloux Robert, 8.212-VI/C; Fagot Roger, 8.739; Naveau Fernand, 8.907; Faugère Auguste, 9.045; Cauchy Ernest, 10.172; Fachini Laurent, 10.575; Marin Raoul, 10.620; Roche Maurice, 10.796; Iricoin Armand, 12.584; Lacombe Louis, 12.643; Bedrune Joachim, 13.914; Espinadel Jean, 13.947; Enjalber Henri, 14.088; Sournia François, 14.138; Barthes Fernand, 14.166; Alexandre Roland, 14.582; Druenne Georges, 14.628; Damour Eugène, 14.686; Marty François, 15.096; Frouferon Louis, 16.676; Fromanger Marcel, 18.160; Plisson André, 18.161; Brebion André, 19.218; Blondel Ernest, 20.317; Lac Michel, 23.296; Robert Roger, 23.494. — Voisseau Gaston, 29.584-VI/F. — Guyon Pierre, 3.453-VI/J.

2° Stalag VI-C : Béraud Olivier, 21.039-VI/A; Sabrie François, 33.730. — Duchatelier Jean, 10.017-VI/B; Galand Roger, 10.865; Colin Baptiste, 14.021; Deprade Edouard, 14.834; Favette André, 15.312; Clavère Pierre, 16.004; Sentou Abel, 16.005; Blanc Joseph, 16.525; Bareille Joseph, 19.561; Delmas Noël, 19.865. — Auriol André, 5.526-VI/C; Combrousse Jean, 3.564; Picavet Désiré, 5.752; Bareille Jean, 5.885; Loock Eugène, 10.930; Vouvel Joseph, 11.737; Rouillard René, 11.787; Héraïl Jean, 12.018; Peyre Adrien, 12.047; Colin André, 12.490; Rosenrauch Hermann, 12.736; Pons François, 12.795; Larrieu Germain, 13.403; Leemans René, 13.521; Loubière Elie, 13.668; Dumas Claude, 13.832; Simian Achille, 14.390; Valentin Edmond, 14.452; Carrère Jean-Baptiste, 14.961; Clarice Gabriel, 15.007; Pruvost Léon, 15.080; Viala Auguste, 15.190; Pappini René, 15.511; Oggero Marius, 16.487; Mirada Louis, 17.574; Ravelle Chapuis, 18.948; Jeandin Jean, 18.963; Villedieu Joseph, 18.974; Jaillet Denis, 18.969; Scazzella Félix, 19.044; Montel André, 19.292; Picard Robert, 19.469; Massé Raymond, 20.933; Lesobre Armand, 21.059; Estève Pierre, 21.390; Poulingue Léon, 22.982; Labadie Henri, 23.489; Loubet Pierre, 24.024; Coe Abel, 24.127; Dufour Ernest, 24.134; Ripert Léon, 24.251; Lavenant Guillaume, 24.771; Vancoppenolle H., 24.753; Andriot Maurice, 29.158. — Massé Marius, 25.581-VI/D. — Tissier André, 37.008-VI/F. — Vuillaume Roger, 1.994-VI/G; Caupenne Jules, 5.927; Le Grand Jules, 8.917; Perry Marie, 6.138. — Thomas Maurice, 72-VI/J. — Coudurier Aimé, 753-Of. VI/D. — Schalikoff Félix, 5.604-FS/200. — Teissier Jean, 21.427-FS/204. — Durand Roger, 47-FS/141. — Rolland André, 83.630-XVII/A. — Chauvin André, 31.702. — Cazenave Roger, 29.832. — Daguerre Joseph, 20.574-FS/204.

Œuvre Française d'Assistance aux Familles Necessiteuses des Prisonniers de Guerre du Stalag VI/C

1. REUNION DU COMITE. — Le 20 juillet, le Comité s'est réuni sous la présidence de M. le Lieutenant-Médecin Maury, lequel a bien voulu accepter de remplacer à la tête de notre œuvre M. le Capitaine-Médecin Montané qui a quitté notre Stalag.

Au cours de la réunion, 11 nouvelles demandes furent examinées. Ont été accordés : 6 secours de 800 francs, 2 secours de 1.200 francs; 3 demandes n'ont pas été retenues, faute de renseignements suffisants.

En outre ont été renouvelés : 15 secours de 1.400 francs, 15 secours de 1.200 francs, 7 secours de 800 francs.

2. ETAT DE LA CAISSE :

Total des sommes disponibles avant la réunion 2.624,78 RM
Total des sommes attribuées 2.590,— RM

Reliquat 34,78 RM

3. INFORMATIONS DIVERSES :

— Nous avons de nouveau reçu 1.000 RM provenant de l'Oflag VI/A (contributions du mois de juin et du mois de juillet).


— En raison des difficultés toujours plus grandes que rencontrent les familles, le Comité a décidé d'élever le montant des secours, bien que les fonds collectés dans le Stalag, en juin et en juillet, n'aient pas été plus copieux que par le passé. Les versements aux familles seront donc plus rares, ... à moins que vous ne vous montriez plus généreux (c'est d'ailleurs ce que nous espérons).

— Des camarades ont demandé si, devenus travailleurs libres, ils pourraient encore prétendre aux versements de notre caisse. Evidemment non ! Notre œuvre se dénomme « Œuvre française d'assistance aux familles nécessiteuses des P.G. du Stalag VI/C ». Elle est alimentée uniquement par les dons des P.G. et, en conséquence, ne peut secourir que des P.G.

Versements effectués par les Kommandos du 6 mai au 20 juillet 1943

22: 25,40 — Concours de bridge Bathorn: 24,00 — Hôpital de Thuine: 37,00 — 221: 8,70 — 55: 14,50 — 215: 15,00 — 309: 19,00 — 114: 9,00 — 2.163: 9,00 — 215: 5,00 — Anonyme: 4,00 — 133: 12,00 — 46: 9,00 — 240: 7,50 — 309: 15,00 — Théâtre Bathorn: 5,90 — 2.140: 30,00 — 121: 12,00 — 306: 13,50 — 212: 24,20 — 3.302: 22,50 — 24: 17,60 — 212: 5,00 — 108: 16,00 — 2.163: 6,00 — 108: 16,50 — 240: 7,50 — 4.456: 100,00 — 4.288: 21,00 — 3.152: 62,75 — Anonyme: 1,50 — 112 (mandat direct): 58,80 — 318 (Homme de Confiance belge): 30,00 — 212: 15,00 — 1.169: 22,00 — 52: 14,50 — 216: 11,30 — 137: 23,50 — 3.464 A: 83,76 — 4.288: 18,00 — 127: 5,50 — 201: 5,00 — Théâtre Bathorn: 51,50 — Bibliothèque du Camp: 28,00 — 14: 37,00 — 114: 11,00 — Oflag VI/A: 500,00 — 251: 14,30 — 3.632: 15,00 — 1: 10,00 — 3.302: 10,50 — 24: 28,50 — 22: 23,00 — Anonyme: 13,09 — 133: 11,00 — Bibliothèque Bathorn: 20,00 — 127: 7,50 — 240: 8,50 — Anonyme: 8,00 — 1.256: 14,20 — 3.481: 97,00 — 310: 10,00 — 2.175: 31,43 — 3.462: 38,00 — 108: 15,00 — 3.485 B: 100,50 — Anonyme: 3,00 — 1.621: 14,00 — 317: 14,00 — 310: 10,50 — 2.522: 55,80 — 1.116: 33,80 — 22: 27,00 — 105: 40,50 — Bathorn (Anonyme): 100,00 — 120: 5,50 — 111: 8,00 — 4.077: 23,00 — 310: 8,50 — 121: 13,90 — 221: 12,10 — 3.462: 45,00 — 3.297: 38,80 — 55: 8,70 — 133: 16,00 — 116: 10,00 — 129: 11,00 — 4.077: 10,00 — 120: 5,51 — 9: 10,00 — 49: 19,30 — 305: 60,00 — 216: 8,30 — Oflag VI/A: 500,00 — 215: 4,50 — Bathorn: 15,00 — Théâtre Bathorn: 153,67 — 1.621: 14,00 — 1.256: 7,70 — 2.163: 7,00 — 3.485 B: 81,00 — 49: 20,00 — Bathorn (Anonyme): 30,00 — Hôpital de Thuine: 32,40 — 219: 7,00 — 4.288: 14,50 — 215: 3,50 — 216: 12,80 — 3.648: 17,60 — 2.493: 5,40 — 14: 32,50 — 3.464 A: 119,30 — Oflag VI/A: 500,00.

RADIO STALAG



L'ETUDE EN KOMMANDO

Nous publions avec plaisir les quelques lignes suivantes qui nous parviennent du Kommando 23, et nous disons maintenant : « A qui le tour ? »

« Voici une expérience en réponse à votre article « A la recherche du temps perdu ».

Dans notre Kommando se trouvent quelques illettrés. Discrètement j'avais émis l'idée de profiter de la captivité pour combler cette lacune. Aucune réponse à cette invitation de la part des intéressés, mais des encouragements de la part de plusieurs autres. Aussi nous n'attendîmes pas longtemps pour nous mettre à l'œuvre. La peinture du tableau noir à peine sèche, la craie réquisitionnée, nous commençâmes à revoir les notions élémentaires de grammaire et d'arithmétique.

Deux ou trois réunions par semaine : l'une consacrée à la correction des devoirs — chacun passant à tour de rôle au tableau — les autres réservées à l'instruction.

Cette école s'était installée dans une avant-pièce qui sert tour à tour de lavabo, de chapelle, de garde-robe, etc... Lorsque vous saurez que quatre portes avaient leur ouverture dans cet endroit, que le tonneau à eau à séjournait, vous devinerez quel silence relatif pouvait y régner. Malgré tout, aux dires des élèves et du maître, un excellent travail s'est fait.

Si demain, rentrés au foyer, les élèves prisonniers enseignent leurs enfants, ceux-là ne pourront pas dire que la captivité fut du temps perdu.

Le Centre d'Etudes dispose actuellement de quelques cahiers et de quelques crayons. Les Kommandos où des études sont organisées, pourront nous en demander.

Notre collection de livres d'études étant assez réduite, nous demandons aux camarades des Kommandos de nous retourner les manuels dont ils ne se servent plus.

LE SPORT EN KOMMANDO

Au Kommando 2016. — Il y a un an de cela, le 2016 avait monté tant bien que mal une petite équipe de football remplie de courage et d'ardeur. Malheureusement il y manquait d'entraînement et un peu de science. Ses premiers matches contre les équipes voisines furent à vrai dire sans le moindre succès. La saison se termina de façon désastreuse, ce qui nous valut un petit article du « Canard Embarbelé », article qui ne manquait pas de sel, envoyé par un de nos vainqueurs. 1943 arriva. Le Kommando 2016 avait grandi et pris du biberon, si bien qu'après les quelques rencontres de cette saison, nos vainqueurs d'hier sont obligés de mettre chapeau bas devant les 11 lascars de Suttrup.

Songez
à ceux qui
n'ont rien

Le Billet du Stalagué

Chérie, la nuit dernière... Air connu...

Hier, donc, mollement couché sur ma paille, douillettement roulé dans mes couvertures, j'ai fait un rêve affreux.

Le monde n'était plus peuplé que d'anciens « ge-fangs » qui, pendant des mois et des années, avaient fait tant de métiers qu'ils avaient acquis des lumières sur tout.

Cuisine et menuiserie, soins du ménage et confection d'habits, serrurerie, rapetassage des godasses et vidange... des égouts, rien de ce qui était humain ne leur était plus étranger, comme disait ce philosophe touche-à-tout.

Et, rentrés chez eux, ils avaient entendu profiter de tout cela. Du coup, chacun suffisant à ses besoins, plus de commerce, plus d'artisanat, plus de business... Partant, plus de joie.

Dans mon rêve, chacun vivait replié sur lui-même, limant, martelant, cousant, bêchant sans arrêt... Plus que des bull-dogs, des rapaces, chacun crispé sur son trésor, sans jamais permettre que d'autres non seulement y touchent, mais y jettent même un regard. Dans mon rêve, le monde était d'un triste !

Je me suis éveillé au moment où j'installais un élevage de canards dans ma salle de bain, dans le salon une vache laitière, dans la chambre à coucher un atelier d'horlogerie et, dans la cave, une champignonnière.

A propos, vous ne connaissiez pas un copain qui m'apprenne à graver les bagues ?

MONSIEUR MATRICULE.

LE THEATRE EN KOMMANDO

Au Studio 3295. — Le 4 juillet dernier, le Studio 3295 à Glane présentait son premier spectacle. Après les hymnes nationaux belge et français chantés magistralement par Villemant, Selin et Bourtayre enlevèrent avec brio le sketch « La Vieille Ecole ». Puis ce fut « L'Art de témoigner » avec Poulain, Selin et Blanc. Ensuite, « Un bégalement tenace », où Jacquemain, Lacroix et Bourtayre se donnèrent la réplique en maîtres consommés, fit rire aux éclats.

Après l'entracte vint « Temps nouveaux », pièce inédite de notre camarade Chabasse. Viset et Grenier furent remarqués dans les rôles des deux clochards. Selin (M. Lambert père) sut apporter la gravité nécessaire au rôle d'un brasseur d'affaires. Bourtayre (Lambert fils) fut un fils déférent qui racheta à la guerre une conduite un peu dissipée. Le garçon de bureau Louis (Rouvroy) et le chef du personnel (Pfister) tinrent leur rôle avec aplomb. Battais, Lacroix, Grangeard, Morin, Couderc, Elluard, Blanc, Rouvroy et Jacquemain composèrent une scène militaire du plus heureux ton.

Puis, le « Gaby-sketch », heureuse harmonie de jeux de scène et de chansons, souleva l'assistance.

Dans une attraction hors programme, Rousseau, champion de France et sept fois international de gymnastique, nous montra brillamment dans des exercices de « gymnastique pure » que ses muscles n'ont aucunement souffert de la captivité. Côté coulisses, les machinistes Paillet et Moges, aidés de Blanc et l'électricien Paulin, s'avèrent spécialistes. Ils furent remarqués par leur rapidité dans les changements de décor.

Plus de 400 spectateurs invités des Kommandos voisins assistaient à la séance et firent honneur à la buvette.

Le Régisseur et metteur en scène.

LE SPORT EN KOMMANDO

Au Kommando 3297 — Gut-Stockum. — Le dimanche 27 juin, sur le terrain de football de Wissingen, une sélection Gut-Stockum-Krunshorn rencontrait l'équipe de Scheldhausen. Le temps avait attiré sur la touche une assistance assez nombreuse. Si le score de 1 à 0 en faveur de la sélection ne reflète pas la physionomie de la partie, personne n'a été déçu, bien au contraire. Rien n'était négligé d'ailleurs, depuis les cœurs bleus sur les maillots, jusqu'au sanitaire, à l'arbitre officiel, etc... A Scheldhausen, toute l'équipe est à féliciter. Du côté de la sélection, toute l'équipe a fourni un jeu très plaisant. En résumé, beau dimanche passé en plein air et sous le signe de la camaraderie. P. J.

L'Œuvre
d'assistance
a besoin de vous

LA RELEVÉ

Le 12 juillet, un nouveau départ a eu lieu de Bathorn pour la France. Il comprenait 55 sanitaires reconnus par les Autorités allemandes et 78 « relevés » choisis sur la proposition de l'Homme de Confiance parmi les plus âgés de nos camarades, compte tenu de leur situation de famille. C'est ainsi que le « Canard Embarbelé » a vu partir son rédacteur, Maurice Boissais, qui en assurait la direction depuis 4 mois. Le théâtre également a vu partir une autre de ses vedettes, et non des moindres, Roger Millas, bien connu au camp et que le « Baron Wurst » d'Azais avait rendu familier à maints Kommandos. Ce départ, comme les précédents, a sans doute séparé des amis, démolé bien des petites communautés nées des nécessités de notre vie de clochards, dérangé peut-être des projets de spectacle, de conférences, troublé enfin notre étrange existence en vase clos. Mais qu'est ceci à côté de l'immense joie de voir des camarades retrouver la France. Qu'ils la retrouvent donc, cette France bien-aimée, sans appréhension, sans crainte. Ils ont connu assez d'épreuves pour n'en redouter maintenant aucune. Qu'ils ne craignent pas de « se colleter avec la vie », avec cette magnifique vie enfin retrouvée. « Ceux qui restent » n'aspirent qu'à cela. Ne leur souhaitons pas bonne chance, puisque c'est nous maintenant qui en avons besoin et non plus eux. Répétons-leur seulement ces derniers mots de la « Lettre à un relevé » : « Sous tes habits civils, tâche de garder l'âme "gefäng". C'est à nous tous et c'est à ton pays que tu rendras service. »

LE 14 JUILLET

Le 14 juillet n'a été marqué au Camp par aucune manifestation. Seule, le dimanche précédent, une Messe a été dite pour notre Patrie et pour ses Morts. Si notre Fête Nationale n'a donc pas eu l'éclat exceptionnel de l'année dernière, elle n'en a pas moins été pieusement célébrée dans tous les cœurs.

« L'OURAGAN » A BATHORN

La troupe du « Théâtre Ambulant » a subi des coups très sensibles par suite du départ de plusieurs de ses membres. Aujourd'hui se pose, pour elle aussi, le problème des effectifs (elle ne compte plus que 6 acteurs).

En effet, nos doyens Bonnehon et Millas furent désignés pour être du convoi de la relève. Par ailleurs, Schalikoff, Sabrié, Moussou, en tant que sanitaires, partaient dans un autre convoi. Cependant, grâce à la bonne volonté de chacun, à la ténacité du nouveau directeur, Gérard Lemaire, malgré le peu de temps disponible pour les répétitions, après le travail quotidien qui voit nos vedettes manier avec entrain la fourche du jardinier, le fer à repasser ou la louche du cuisinot, grâce aussi au concours précieux de quelques membres de la troupe du camp, notre théâtre ambulante présentait, le samedi 24 juillet, une comédie dramatique en 3 actes, « L'Ouragan ».

Cette pièce jouée à plusieurs reprises à Gross-Hesepe avec succès, représentait un genre nouveau au théâtre de Bathorn. Elle y remporta un égal succès, les spectateurs se laissant aller aux émotions qu'elle suscite et qui passent de la plus franche gaieté à l'anxiété et à l'angoisse, du duel entre Brecht et Smirnow aux blagues d'Ernest et Julot, de la faconde de Machaudier aux scènes dramatiques qu'animent l'ingénieur Simondier et ses fils. Giblat incarne un commissaire Brecht énergique et froid. Lemaire fut un Machaudier verbeux à souhait (les mauvaises langues diraient qu'il ne joue pas ce rôle, mais qu'il le vit). Dubois évoqua une figure hallucinante de l'ingénieur Simondier, Berthet fut un Lieutenant Pierre Simondier plein de jeunesse et d'allant. Et il fallait Gaffet pour interpréter le personnage si mobile et si nuancé de Gaston Simondier. Millou et Godtschalck campèrent dans la note juste les personnages inquiétants de Trépoint et du chauffeur. Une fois de plus, Villecrose fut doctoralement docteur. Viel et Bouzy égayèrent la salle de leur bonne humeur et de leur fantaisie dans les rôles du domestique et du soldat Julot. Quant à Clarenc, il nous donna une composition parfaite de l'infirmier Rochefort, alias Smirnow. C'était, pour lui, un genre tout nouveau à aborder. Il le fit avec une sûreté qui justifia pleinement la confiance du distributeur des rôles. Couthouis et Wery dessinaient avec vérité deux silhouettes de policiers.

Cette bonne impression d'ensemble était encore renforcée par le décor précis et soigné d'Hortense et de Giblat, les accessoires méticuleux et les meubles modernes de Gandre. N'oublions pas non plus Piétrois, notre « bruiteur » qui, pendant tout le spectacle, avait à sauter du tableau électrique à l'harmonium en passant par les rhéostats et la sirène.

Avant l'ouverture du rideau, notre orchestre fit entendre une suite de marches françaises, arrangement de Labbé et Potvin, qui obtint un franc succès et remua fortement « quelque chose au fond de nous-mêmes ». Bravo les musiciens !

M. G.

« TOUS POUR CHACUN, CHACUN POUR TOUS »

AU KOMMANDO 2175. — L'Homme de Confiance de ce Kommando nous communique : « Pendant les fêtes de Pentecôte, nous avons organisé une Foire aux Plaisirs suivie d'une partie théâtrale agrémentée d'une loterie et d'une vente aux enchères dont la recette ira tout entière aux familles nécessiteuses de nos camarades. Le résultat de cette fête, ce fut plus de 150 RM répartis ce jour par mes soins aux femmes et mères de nos copains. Tous ici ont compris le sens de cette fête et ont fait leur cette devise : « Tous pour chacun, chacun pour tous ». Les organisateurs de cette belle œuvre s'y dépensèrent et prirent sur leur repos, bien souvent le temps de cette préparation. »

Tout ceci est très bien, chers camarades, mais ne pensez-vous pas qu'il eût encore été plus « chic » de ne pas réserver le fruit de votre générosité à vos seuls camarades connus ? L'œuvre d'assistance du Stalag secourt tous ceux qui lui sont signalés. Elle ne peut le faire que si l'esprit de camaraderie franchit les barbelés des divers Kommandos pour donner le coup d'épaule indispensable, non seulement aux infortunes connues, mais aussi inconnues de vous.

LES SPORTS A BATHORN

BREVET SPORTIF POPULAIRE. — Les épreuves du Brevet Sportif Populaire se sont déroulées à Bathorn, le samedi 10 juillet. Malheureusement, la température peu clémente éloigna du terrain de sport de nombreux concurrents. Devant une poignée de spectateurs vivement intéressés, 12 candidats dans la catégorie « Séniors » et 5 candidats dans la catégorie « Vétérans » réussirent les épreuves imposées.

GRAND PRIX DE BATHORN. — Première épreuve de marche organisée au Camp, le Grand Prix de Bathorn fut disputé, le dimanche 18 juillet, devant un public enthousiaste. 21 des meilleurs athlètes du Camp se disputèrent la coupe. La lutte, très vive dès le départ, use de nombreux concurrents, et bientôt trois hommes seulement restent en tête: Guy, Krumeich et Lebec. Puis Guy à son tour est distancé, et au dixième tour, seuls Krumeich et Lebec luttent pour la première place. Finalement Lebec en belle forme et au style impeccable s'envole vers la ligne d'arrivée qu'il franchit seul, ayant couvert les 10 kilomètres en 1 heure 3'. Bouquet, baiser traditionnel, pendant que les autres concurrents se disputent les places d'honneur. 16 concurrents terminèrent l'épreuve, dont voici le classement final: 1^{er} Lebec 1 h. 3'; 2^e Krumeich 1 h. 3' 42"; 3^e Guy, 4^e Soreau.

Un concours de pronostics organisé par la Caisse de Secours, rapporta 309 RM aux nécessiteux. H. G.

LE CERTIFICAT D'ETUDES

Une nouvelle session s'est tenue à Bathorn le 21 juin. Cette fois encore des départs en Kommandos ne nous ont laissé que trois candidats. Deux ont été reçus dans d'excellentes conditions. Nous les félicitons bien cordialement ainsi que les camarades instituteurs qui, en marge de leur travail, les ont préparés. Et une fois encore, nous faisons appel aux Kommandos pour que cet exemple soit suivi.

Courrier du Conseiller juridique

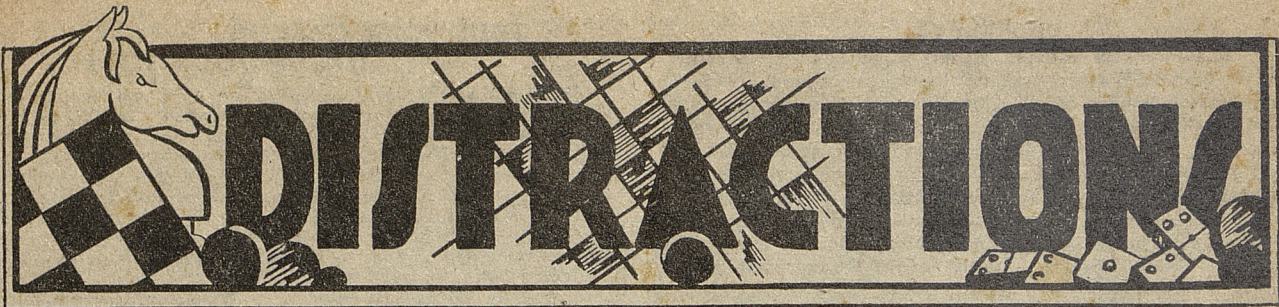
LA RECONNAISSANCE DES ENFANTS NATURELS

(suite de la page 3)

Mais en revanche, si les enfants naturels simples reconnus ont depuis la loi de 1896 bénéficié très heureusement d'un traitement meilleur, la situation des enfants adultérins ou incestueux n'a pas changé. « Ils n'ont droit à rien. » L'enfant est adultérin lorsque l'un de ses parents était marié avec une tierce personne au moment de la conception. Il est incestueux quand ses deux auteurs sont entre eux parents ou alliés à un degré assez proche pour que le mariage leur soit interdit. Aussi les enfants qui rentrent dans l'une ou l'autre catégorie sont les plus déshérités de tous. Ils ne succèdent pas à leurs parents et n'ont droit qu'à des aliments. Ceux-ci supposent naturellement qu'il peut y avoir une filiation adultérine ou incestueuse légalement prouvée, malgré les prohibitions édictées par les articles 336 et 342 dont le premier annule la reconnaissance volontaire de cette filiation et le second prohibe sa recherche en justice. Cependant il y a des cas dans lesquels cette filiation se trouve légalement établie. Dans les cas suivants :

- 1^o Un mari désavoue l'enfant de sa femme.
- 2^o Un enfant qui se prétend enfant légitime réussit à prouver par témoins sa filiation maternelle.
- 3^o Par suite d'une erreur de fait ou de droit.
- 4^o Un mariage annulé pour cause de bigamie ou d'inceste et dont les époux sont tous deux de mauvaise foi. Et pour conclure, ces aliments sont réglés à l'égard aux facultés (ressources) du père et de la mère, au nombre et à la qualité des héritiers, nous dit l'article 763.

J. S.



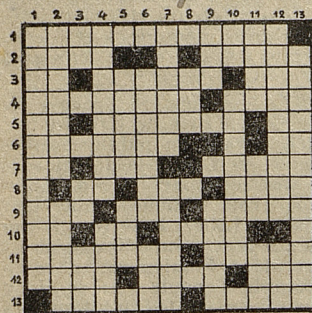
DISTRACTION

Solution du problème n° 1

Horizontalement: 1. Marguerites; 2. Amour, Emotion; 3. Dé, Timides; 4. No, Une; 5. Lunch, Eros, Si; 6. Elue, Istres; 7. Itidin, Em, Eve; 8. Nitées, Lé, Ris; 9. Emérite, Il; 10. Ganelon; 11. Et, Ennui, Rets; 12. Tu, Récamier; 13. Emue, Egaré, Oc.

Verticalement: 1. Madeleine, Eté; 2. Ame, Ultimatum; 3. Ro, Anuite; 4. Gul, Céder, Ere; 5. Ur, Ah, Teigne; 6. Instance; 7. Reines, Entag; 8. Immortel, Eima; 9. Toi, Orme, Ir; 10. Etduse, Orée; 11. Sien, Seriner; 12. Oses, Vil; 13. Un, Ires.

PROBLEME N° 2



Horizontalement:

1. — Dans les journaux.
2. — Ville du Japon. — Epouse de Zéthos.
3. — En Chaldée. — Chef-lieu de Canton. — Obtenue.
4. — Assemblage de choses. — Manche de pinceau.
5. — 2 consonnes. — S'élèvera peu de temps. — 2 consonnes.
6. — Fille d'Achab. — Mot arabe.
7. — Article. — 3 lettres de paquetage. — Chaque rengagement débute ainsi.
8. — Note. — Vraiment peu. — Adjectif possessif.
9. — Roi d'Israël. — Prénom féminin. — Anagramme de sourd.
10. — Gai. — Participe passé. — Foncé.
11. — Ancien fonctionnaire retraité. — Commencement d'une acceptation de succession.
12. — Du verbe être. — Moitié de « suiveurs ». — A toi.
13. — Prénom masculin. — Sur l'Oronte.

Verticalement:

1. — De tous les jours.
2. — Canal. — Outils.
3. — Mœurs. — Ici. — Anagramme de Are.
4. — Comestible qui rappelle de mauvais souvenirs à certains. — Grand bateau à fond plat non terminé.
5. — Ville d'Italie. — Ni toi, ni moi.
6. — Acide de lichens. — Mouche coupée en deux.
7. — Est loin d'avoir de fraîches couleurs. — Ville de Tunisie.
8. — Trois lettres de Sienne.
9. — Partie d'écluse. — Exquis.
10. — Règle. — En Norvège.
11. — Premier domaine gratuit. — Anagramme de Ino. — Mot liturgique.
12. — Enlever dans les forêts des mottes de gazon, des feuilles. — Ni à lui, ni à moi.
13. — Habitante d'un pays européen.

Solution des mots en losange

T
G R E
P E I N A
G E R M E R A
T R I M O R P H E
E N E R V A I
A R P A D
A H I
E

Solution des mots en octogone

A I S
B I N E E
A I L E T T E
I N E R T I E
S E T T E R S
E T I R E
E E S

EN LOQUES

La dernière création
de notre chansonnier MILLOU
sur un air de Marie Dubas,
« J'suis bête »

I.

C'est moi le prisonnier Dudule
Je n'suis pas fringué comme un prince
J'suis à clair'voie, c'est ma formule
Qu'il fass' bien chaud ou que ça pince
Avant j'coudoyais du satin
Et j'arborais un chouett' de froque
Maint'nant je suis soir et matin
En loques !

II.

Bien sûr qu'j'aurais pu sans m'frapper
Me r'monter un' bat' garde-robe
Mais comm' j'étais je suis resté
J'ai pas l'caractère à êt' snobe
Mes hardes à moi me font plaisir
Ça va p'têt' vous sembler baroque
Elles contienn'nt tant de souvenirs
Mes loques !

III.

A mon unique permission
J'les avais déjà sur le rable
Faut que j'vous dis' qu'à l'occasion
J'étais un peu plus présentable.
Ma femme s'y serra contre moi
Pendant qu'nos cœurs faisaient toc-toque
Elles gard'nt un parfum de chez moi
Mes loques !

IV.

Je n'veux pas poser au héros
J'naï fait qu'mon boulot comm' tant d'autres
J'les avais encor' sur le dos
A la bagarre de la Pent'côte
Et quand j'me planquais dans un trou
Elles sav'nt que j'avais la tremblotte
Car elles m'ont suivi partout
Mes loques !

V.

Quand on a marché sur les routes
Pendant des jours et des semaines
Avec peau d'ball' comm' cass'croûte
On a fait ensemble le carême
Elles étaient fidèles, croyez-moi
Pendant qu'du ciel tombait la flotte
Elles rétrécissaient avec moi
Mes loques !

VI.

L'aut' jour on a pris un' photo
J'aurais pu faire de l'élégance
Pour m'transformer en gigolo
J'ai pas voulu faire de dépenses
J'ai gardé l'mêm' costume qu'hier
Car cette splendide défroque
C'est ma souffrance et je suis fier
D'mes loques !

VII.

Et quand on descendra du train
Pour aller rejoindre nos familles
Avant d'toucher l'costum' Pétain
On ira fair' un tour en ville
Si y a un planqué sur les lieux
Qui s'paie ma caf'tière en lousdoque
On verra lequel s'ra d'nous deux
Une loque !